Le principe général d'organisation DALIA

REPÉRAGE
&
INCLUSION du patient

Étape 1

CONSTRUCTION
du plan de santé

Étape 2

MISE EN ŒUVRE
du plan de santé

Critères d'inclusion des patients

Patient atteint d'une maladie chronique ou ayant un besoin de prise en charge s'inscrivant dans la durée & en fonction du profil patient :

- Patient sans médecin traitant
- Patient repéré par un professionnel de santé (pharmacien, IDEL..)
- Patient envoyé par un médecin traitant
- Patient arrivant sur le territoire de façon permanente
- Patient en transit saisonnier sur le territoire – moyen à long séjour.

La mise en œuvre du plan de santé consiste en un cycle de rendez-vous programmés alternant des visites de suivi infirmier et des consultations par des médecins intervenant sur le dispositif.